



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

modes de garde

Question écrite n° 73545

Texte de la question

M. André Aschieri interroge Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les problèmes rencontrés par les familles pour faire garder les jeunes enfants. Face à la trop faible capacité des crèches et aux horaires peu adaptés à l'emploi du temps des familles, la garde à domicile est souvent le mode de garde le plus approprié. Aussi, il aimerait savoir quelles mesures peuvent être envisagées pour compenser la baisse du montant de l'AGED qui pénalise les familles ayant choisi ce mode de garde.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73545

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1046